

Europe Orientale & Europe du Nord



Evaluation de l'impact sectoriel des sanctions économiques contre la Russie

Introduction

Dans le contexte actuel, les sanctions économiques et financières sont logiquement devenues le principal outil mobilisé et mobilisable pour répondre à l'agression de Poutine. Contrairement à ce que l'on dit souvent, elles peuvent se montrer efficaces, à la condition de frapper vite et fort.

Dans le cas russe, deux types de sanctions paraissent pouvoir remplir ce rôle :

- des sanctions économiques visant le secteur énergétique russe, en particulier le gaz.
- des sanctions financières visant à exclure la Russie du système de message de paiement SWIFT, à interdire aux institutions russes d'effectuer des transactions passant par les systèmes financiers occidentaux et à geler les réserves de la banque centrale.

Mais force est de constater que ce n'est pas du tout la voix choisie par le président et le gouvernement français. Le « en-même-temps » de Macron, commence à agacer fortement la population ukrainienne et nos camarades de la FPU et de la KVPU. Personne n'est dupe du fait que ses coups de fil à Poutine, au contraire d'aider l'Ukraine, rassure Moscou dans la poursuite de son effort de guerre.

Sur le plan économique, le gouvernement se refuse en effet à promouvoir une logique de sanctions.

Dans un article publié dans le Figaro du 7 mars et fourni en annexe à cette note tant il est éclairant sur la realpolitik appliquée par le pouvoir en France, on apprend que recevant les patrons de 15 multinationales Françaises, le Président a incité les groupes français à ne pas quitter la Russie. « Cette spécificité tricolore tranche avec la vague de retraits annoncés ces

derniers jours par des géants américain et européen ». Inutile de préciser que l'article a été rapidement et amplement cité dans la presse russe.

Côté gouvernemental, c'est donc « Business as usual », même quand la guerre ravage un pays à moins de 3 heures de vol de l'Elysées et Matignon !

Nous avons recueilli une première série d'évaluations de l'impact sectoriel des sanctions économiques à l'encontre de la Russie et de ses cercles dirigeants et consignons dans le présent document les éléments qui nous sont parvenus à ce jour. Une réunion avec les fédérations est par ailleurs programmée sur ce sujet dans la matinée du 14 mars.

1. Retour de la Fédération verre-céramique

« Notre Fédération soutien les initiatives de la Confédération et les communiqués communs pour le rétablissement de la paix en Ukraine, la protection des civils et la fin de l'invasion russe.

Nos 2 fédérations Industriall Europe et Industriall Global Union ont aussi communiqué dans le même sens (voir pièce jointe) et tentent de mettre en place des initiatives de solidarité.

Au-delà de ces actes de solidarité, lors de notre assemblée générale des syndicats du 3 mars à Montreuil, réunissant plus de 160 camarades de nos syndicats, nous avons réaffirmé notre solidarité avec le peuple ukrainien et constaté que l'ensemble de nos militantes et militants présents partageait cet élan de solidarité et les positions de la Cgt et plus globalement du syndicalisme français, européen et mondial. (IE/IGU/CES/CSI)

Nous sommes aussi concernés au travers de l'implantation industrielle de plusieurs groupes en Ukraine (**Saint-Gobain et Verallia** notamment) mais aussi et bien entendu en Russie et en Europe orientale et centrale. Nos Camarades de Saint-Gobain et de Verallia ont interpellé dès le début du conflit les directions des entreprises et établis des contacts avec les syndicats membres des comités européens pour notamment que les entreprises prennent les dispositions de protection et d'assistance matérielle pour les salarié-es de Verallia et de Saint-Gobain. Verallia a cessé sa production dans l'usine de Zoyk, tandis que nous n'avons que très peu de nouvelles des sites de Saint-Gobain. Ce dernier a fait un communiqué interne pour rassurer les salarié-es mais a aussi mis en place une cellule de crise et de coordination pour toute l'Europe du Nord. Nous programmons une réunion des syndicats concernés suivi d'une réunion du bureau fédéral, la semaine prochaine, pour faire un point sur la situation et les actions à mener.

L'autre problématique concerne les salarié-es russes qui aujourd'hui subissent les conséquences économiques la politique du gouvernement russe. Il faudra aussi se pencher

sur ces conséquences là, mais bien entendu la priorité reste l'arrêt du conflit et le retour à la paix ».

La fédération verre-céramique salue par ailleurs la proposition d'une réunion des Fédérations « qui serait utile et de nature à dégager des propositions pour venir en solidarité au peuple et aux salarié-es ukrainiens et réfléchir ensemble sur les autres aspects moins urgents mais aussi importants ».

2. Retour sur le secteur de la métallurgie

La fédération des travailleurs de la métallurgie travaille actuellement sur un document d'évaluation de l'impact sectoriel des mesures pour le 14 mars. D'ores et déjà, nous pouvons consigner les effets suivants sur quelques grandes entreprises du secteur :

Arcelor a stoppé net son activité en Ukraine. Il y a là-bas une usine similaire à celle de Fos sur Mer qui est en service minimum. Ils ont aussi arrêté l'activité dans les mines de minerais, la plupart des hommes étant au combat. Un bateau russe est à quai depuis deux jours dans le golfe de Fos. Même s'il va être chargé il ne bougera pas du fait qu'il soit sous pavillon russe. A Fos les camarades risquent de connaître des problèmes d'expédition et d'appro même si une partie de la production vient d'Amérique du sud ou d'Afrique. Les salariés sont inquiets à Fos. Ils craignent que ça perturbe le travail et surtout redoute un impact sur l'emploi. La situation reste opaque.

Groupe Legrand : 20 salariés en Ukraine, commerciaux et 1 200 salariés en Russie. Arrêt des transferts de produit Europe vers la Russie et idem dans l'autre sens. Les camarades auront plus d'informations lors du conseil d'administration prévu le 15 mars. À ça jour, les camarades n'ont pas de positionnement clair de Legrand et pas d'info sur la situation des salariés et de leurs familles.

Groupe Framatome : il y a 2 ou 3 expatriés à Kiev qui semblent être « en sécurité ». Les camarades disent qu'il y a aussi quelques salariés à Moscou où les choses semblent « normalisées ». Concernant les questions économiques et industrielles, la direction du groupe a fait savoir qu'elle mettrait une Task Force en place afin de mesurer les impacts sur la filière nucléaire et notamment les partenariats avec Rosatom. En dehors de la métallurgie ...

3. Retour de la Fédération Nationale Mines Energie

ENGIE

Présence en Russie via GEMS, Tractebel et Equans avec une cinquantaine de salariés et 1 expatrié en Russie pour GEM. L'équipe de la sûreté est en contact avec ces entreprises pour une éventuelle évacuation des expatriés. Pas d'expatriés en Ukraine.

Des opérateurs pétroliers et gaziers ont annoncé leur retrait de Russie (Shell, Equinor, BP). Total Energies a annoncé ne plus vouloir apporter de capital à de nouveaux projets en Russie. Parallèlement à cela, les livraisons de gaz depuis la Russie continuent, y compris celles passant par l'Ukraine. Nordstream 1 est opérationnel (ENGIE actionnaire environ à 9%). Ces approvisionnements de gaz russe contribuent à limiter les tensions sur les marchés des commodités.

CEE ENGIE

Lors du CEE extra d'ENGIE la semaine prochaine, ils vont voir pour proposer une résolution sur la situation aux membres du CEE en vue d'une expression commune.

Situation pour EDF

2 salariés en Ukraine via Framatome.

En Russie, une centaine de salariés russes et 2 salariés français. Le groupe EDF a très peu d'activités ou commerce avec la Russie et applique une politique de diversification de ses approvisionnements en gaz. Framatome achète en Russie des composants pour combustibles nucléaire mais en fournit d'autres à la Russie. Un autre contrat avec Tenex (filiale de Rosatom) concernant les besoins en services de recyclage et d'enrichissement d'uranium. Le Rachat de STEAM s'est effectué en lien avec ROSATOM.

La situation est suivie par EDF, notamment sur la partie commerciale car la Russie est un partenaire très important côté combustible. Les répercussions de ce conflit vont surtout concernées le marché de l'énergie (hausse prix du gaz et de l'électricité, contrainte dépendance approvisionnement gaz russe).

Le CEE d'EDF, par l'intermédiaire de son secrétaire, a écrit au Président du Groupe EDF pour lui poser des questions sur le nombre de salariés locaux ou expatriés en Russie et en Ukraine, sur les types d'activités menées et qu'un point d'information sur l'évolution de la situation soit fait régulièrement aux membres du CEE et qu'une expression en direction des salariés du Groupe EDF soit faite. Ce qui a été fait le 3 mars via le site interne EDF.

Une cellule de coordination a été mise en place pour suivre l'évolution et ses conséquences sur les opérations du Groupe EDF. La Fondation EDF coopère avec des ONG internationales (haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés) notamment sur la protection des réfugiés ukrainiens, pour financer des actions humanitaires (fourniture bien 1ère nécessité) ou éclairage des camps de réfugiés en Moldavie.

FDs Européenne et mondiale

Des communiqués ont condamné l'attaque contre l'Ukraine par la Russie et l'escalade militaire et en appelle à un retour du dialogue pour mettre fin à cette guerre.

Des communiqués ont été envoyés à tous les affiliés les appelant également à la solidarité envers les syndicats ukrainiens ainsi qu'à des collectes financières.

L'EPSU a organisé une visio début mars avec les syndicats Ukrainiens qui ont évoqué la situation tragique qu'ils vivaient. Certains ont pleuré, incrédules de la situation qu'ils étaient en train de subir. Ils essaient de rester solidaires avec les travailleurs et les populations, devant eux aussi se terrer dans les sous-sols. Ils aident aussi celles et ceux qui souhaitent fuir le Pays. La situation sanitaire et alimentaire devient très tendue. Certains d'entre eux ont également de la famille en Russie. Ils ont également des liens avec les organisations pacifistes russes qui les soutiennent. Ils ont appelé le mouvement syndical international à peser pour qu'une action diplomatique efficace ramène la Paix et mette fin à ces horreurs.

4. Retour de la Fédération des transports

La fédération des transports est saisie d'une demande particulière de la délégation CGT au sein du CSE du groupe **Veolia**. La direction de l'entreprise soumet en effet à l'avis du CSE la question de l'arrêt ou non de ses activités actuellement conduites en fédération de Russie. Notre échange avec la fédération a donc porté sur le fait qu'il ne nous apparaît pas souhaitable que la responsabilité d'une telle décision soit partagée entre une direction d'entreprise et la représentation du personnel.

5. Effet des sanctions sur les retraites de travailleurs russes payées en partie par le système français

Suite aux annonces de sanctions envers la Russie, et plus particulièrement avec l'annonce de l'exclusion de banques du réseau SWIFT, la CGT est intervenue auprès de la CNAV et de l'AGIRC-ARRCO pour connaître les incidences sur les personnes bénéficiaires de retraites dans ces régimes et qui résideraient en Russie.

La CNAV nous a indiqué qu'il ne lui était pas possible de procéder à des paiements auprès des banques soumises aux sanctions, et que par conséquent les sommes seraient bloquées pour être versées une fois les sanctions levées (elle estime qu'il y aurait environ 67 personnes concernées). Elle indique que les personnes habitant les régions de Donetsk et Louhansk étaient également concernées. La seule solution envisageable pour ces personnes

serait d'ouvrir un compte dans une banque non concernée par les sanctions (il y en a plusieurs dont la Gazprombank).

Du point de vue de l'AGIRC-ARRCO, ils nous ont indiqué être conscients des problèmes potentiels liés au blocage (ils auraient 113 dossiers payés en Russie. Ils vont procéder à la mise en paiement en attendant de voir le rejet probable. A ce titre, ils nous ont indiqué avoir sollicité la BRED pour faire le point sur les incidences.

Nous envisagerons d'interpeller le ministère des affaires étrangères pour savoir quelle information est donnée aux personnes concernées, sachant qu'il s'agit de travailleurs et travailleuses ayant cotisé et donc acquis des droits dans notre système de retraite.

6. L'initiative d'un syndiqué sur le Morbihan

Un camarade du Morbihan nous a contacté pour nous informer qu'il lançait une pétition en ligne pour demander au groupe **Mulliez** qui possède les chaînes de magasins **Leroy-Merlin, Auchan et Decathlon**, de mettre fin à leurs activités en fédération de Russie. Il enjoint ainsi « le groupe Mulliez, à défaut de montrer l'exemple, au moins à suivre celui des autres et cesser immédiatement toute activité économique en Russie ». « Cette campagne se focalise sur le groupe Mulliez en particulier pour son importance symbolique en Russie, mais attire aussi l'attention sur Danone, Renault, Société Générale, Safran, Sanofi, Lactalis, Bonduelle, etc. elles aussi en train de financer la guerre de Poutine », précise le texte de l'appel à signature. Il précise enfin que son « but est de peser temporairement sur l'économie russe pour stopper la guerre. Précariser la population russe n'est ni éthique, ni stratégique ».

Notons que dans le cadre du précédent Ikea, l'Etat russe, suite au retrait de l'entreprise, a nationalisé l'entreprise en précisant qu'il assumait dorénavant les salaires de ses employés.

7. Autres secteurs :

Accenture a annoncé jeudi qu'elle cessait ses activités en Russie en réponse à l'invasion de l'Ukraine. Le groupe apporterait son soutien à son personnel en Russie, où elle compte près de 2300 employés. Ces derniers recevront des indemnités de départ « généreuses ». Accenture n'a en revanche pas d'activités en Ukraine.

8. Ce que la guerre en Ukraine signifie pour la directive sur le salaire minimum

Analyse de l'Institut Syndical Européen

Le 24 février, la Russie a envahi son voisin, l'Ukraine. Outre la tragédie humaine qu'elle provoque, cette guerre aura des conséquences politiques et économiques de grande envergure qui fourniront un nouveau contexte au débat sur la directive européenne sur le salaire minimum adéquat.

La conséquence politique la plus évidente est naturellement un déplacement de l'attention des décideurs politiques - du moins à court terme - de la politique sociale et de la directive sur les salaires minimums adéquats vers d'autres actions et mesures liées à la guerre en Ukraine.

Une conséquence concrète à court terme est susceptible d'être une augmentation des dépenses pour les mesures de défense, qui pourrait se faire au détriment des dépenses pour les mesures sociales.

Sur le plan économique, la guerre en Ukraine aggrave les conséquences néfastes de la pandémie. (1) Les prix du gaz et de l'énergie vont encore augmenter. Les pays de l'UE importent de Russie 40 % de leur approvisionnement en gaz et 27 % de leur approvisionnement en pétrole. Comme il faudra du temps pour remplacer les approvisionnements en gaz et en pétrole en provenance de Russie, l'interruption de ces approvisionnements fera augmenter les prix. (2) L'inflation continuera probablement à augmenter. Alors que l'augmentation de l'inflation en 2021 était considérée par la plupart des observateurs comme un phénomène temporaire, l'Europe pourrait maintenant être confrontée à un niveau d'inflation élevé plus durable, en partie à cause de l'augmentation des prix de l'énergie, mais aussi parce que les prix des aliments de base pourraient également augmenter. L'Ukraine est l'un des principaux exportateurs de céréales et toute perturbation des exportations entraînerait une hausse des prix ; mais aussi parce que le gaz naturel est l'un des principaux éléments de la production d'engrais, de sorte que la hausse des prix du gaz augmentera également le coût de production des produits agricoles et donc le coût des aliments de base. (3) Étant donné que la Russie et l'Ukraine font partie des chaînes d'approvisionnement internationales des multinationales, la guerre contribuera à des pénuries d'approvisionnement permanentes qui, à leur tour, affecteront négativement la production industrielle.

Dans cette situation politique et économique désastreuse, la demande de négociations collectives fortes et de salaires minimums adéquats ne fait pas partie du problème - comme le prétendent de nombreux opposants à la directive et en particulier certains employeurs - mais fait partie d'une solution à plusieurs volets, qui doit être fondée sur la justice sociale et protéger les personnes et les ménages les plus vulnérables. Tout d'abord, des syndicats forts et la négociation collective, ainsi que des salaires minimums adéquats qui garantissent un

niveau de vie décent, sont une partie essentielle d'une économie sociale de marché européenne et donc un pilier des systèmes démocratiques qui fonctionnent bien. Rappelons que le concept d'économie sociale de marché reconnaît l'importance de l'équité et de la cohésion sociales. Cela implique de reconnaître que les marchés doivent être régulés afin de garantir que personne ne soit laissé pour compte. Cela s'applique en particulier dans une situation de crise de l'ampleur actuelle. Afin de protéger ses citoyens de l'impact négatif de la double crise de la pandémie et de la guerre en Ukraine, l'État doit agir sur l'offre et la demande afin de garantir l'équité et la cohésion sociales. L'UE et les États membres doivent prendre des mesures urgentes pour réduire les impacts négatifs sur les populations de l'UE et des pays voisins, y compris la poursuite des mesures d'urgence utilisées par l'UE pour faire face à l'épidémie de COVID-19. Du côté de l'offre, cela inclut également la mise en place de contrôles des prix de l'énergie et des aliments de base. Du côté de la demande, l'État doit veiller à ce que les bas salaires, qui sont particulièrement touchés par les conséquences économiques de la double crise, puissent continuer à chauffer leur maison et à nourrir leur famille, en garantissant des négociations collectives fortes et des salaires minimums adéquats, deux des boucliers les plus efficaces contre les conséquences négatives de la double crise à laquelle nous sommes actuellement confrontés.

Dans un environnement politique et économique instable, marqué par des perturbations majeures du commerce international, la stimulation de la demande interne par le biais de négociations collectives fortes et de salaires minimums adéquats est une composante essentielle de l'ensemble des mesures politiques nécessaires pour maintenir la stabilité économique à court terme et pour générer une reprise économique à long terme. Une directive européenne forte sur les salaires minimums adéquats peut apporter une contribution importante à la réalisation de ces objectifs.